Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN CSN

unité

Conseil central
du Montréal métropolitain
www.ccmm-csn.qc.ca

Mai 2011
Volume 25, numéro 5

GRÈVE DE TROIS JOURS EN MAI

unité

L'organe officiel
du Conseil central du Montréal
métropolitain - CSN
est publié à 2 800 exemplaires
P.P. 40064900
ISSN 1718-1178
Responsable :
Dominique Daigneault
Coordination et rédaction :
Emmanuelle Proulx
Conception graphique :
Jean Gladu et Sophie Marcoux
Montage : Aude Sainte-Marie
Photographies : Priscilla Bittar,
Michel Giroux, Chantal Poirier,
Aude Sainte-Marie
Impression : Imprimerie CSN
Distribution :
Module de distribution de la CSN
1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
http://www.ccmm-csn.qc.ca
Pour abonnement :
aude.sainte-marie@csn.qc.ca
Téléphone : 514-598-2086
Télécopieur : 514-598-2020

À l'agenda

Mai

3 et 4
Information
dans notre syndicat

3, 4 et 5
Exécutif syndical I

4
Assemblée générale

4
Session d'accueil pour les
nouveaux délégué-es

6
Secrétariat

9, 10 et 11
Accidents et maladies
du travail

9, 10 et 11
Union Executive II

12 et 13
Initiation à la santé
sécurité du travai

24, 25 et 26
Work Related Accidents
and Diseases

Coup d'œil sur l'assemblée générale

Le congrès de la CSN : un rendez-vous important

Le président du conseil central, Gaétan Châteauneuf, a rappelé les activités entourant le 28 avril, Journée internationale de commémoration des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail. Gaétan a aussi insisté sur l'importance de participer à la manifestation qui souligne la Fête des travailleuses et des travailleurs, le 1er mai. Le samedi 9 avril, plusieurs centaines de chauffeurs du transport scolaire du Québec ont manifesté à Montréal afin d'obtenir de meilleures conditions de travail (voir l'article en page 7). Même si le conflit au *Journal de Montréal* est réglé, la CSN poursuit son travail pour la modernisation des dispositions anti-briseurs de grève du Code du travail. Enfin, Gaétan a rappelé le lock-out qui se poursuit depuis six mois au cimetière Le repos Saint-François d'Assise. Le président du syndicat, **Jean-Marc Lizotte**, est d'ailleurs venu nous en parler.

Nos invité-es

Flavie Achard et Daniel Baril, du comité éducation, ont profité de la Semaine québécoise des adultes en formation qui se tenait au début d'avril, pour parler de formation liée à l'emploi. M. Baril a notamment fait état de la situation peu enviable du Québec en cette matière. Selon les dernières données, un peu moins de 30 % des travailleuses et travailleurs québécois ont suivi une formation en milieu de travail en 2008. Ce sont les personnes les plus scolarisées qui y ont le plus accès, les moins scolarisées ne constituant que 10 % des personnes suivant une formation en emploi. Pourquoi une telle situation ? Il semble que cela s'explique notamment par le fait que les formations sont axées sur la stricte dimension professionnelle plutôt que d'offrir aux travailleurs de suivre des formations qui leur permettent de se développer également au niveau personnel.

À l'occasion de leur tournée précongrès, les membres du comité exécutif de la CSN ont par la suite invité les délégué-es à participer au congrès de la CSN qui se tiendra du 15 au 20 mai. La présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, a présenté l'ensemble des propositions qui seront mises au jeu lors du congrès. Les résolutions sont centrées autour de trois grands axes, soit la lutte aux inégalités sociales, le développement durable et l'avenir du syndicalisme. Entre autres propositions, on cherche à prioriser la lutte contre les disparités de traitement dans les conventions collectives et assurer une meilleure protection des travailleurs atypiques. Un volet important est également accordé à l'éducation et à la formation. En matière de développement durable, la CSN exige une véritable politique énergétique durable visant à réduire notre dépendance au pétrole. La CSN propose également une série de résolutions portant sur le développement de stratégies syndicales pour contrer les offensives patronales. Parmi les invités internationaux, un syndicaliste du Wisconsin et un Tunisien nous parleront de ce qui se passe chez eux. Encore cette fois-ci, un effort considérable sera déployé pour que le congrès soit « vert ».

Organisme régional affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN regroupe plus de 94 000 membres du secteur public et du secteur privé, répartis au sein de 400 syndicats sur le territoire des régions administratives de Montréal, de Laval et du Grand Nord du Québec.

www.ccmm-csn.qc.ca

logo FSC

éditorial

Le 1er mai 2011, Fête internationale des travailleuses et des travailleurs

C'est l'heure des comptes !

Par Dominique Daigneault
secrétaire générale du CCMM–CSN

Il était une fois, deux fois, trois fois, bref trop de fois, des entreprises qui abusaient des droits des travailleuses et des travailleurs sans payer leur juste part. Cette histoire mettait en scène une brochette de vilains et de voyous que bien des méchants loups de contes de fée enviaient ! Permettez-moi de vous en présenter quelques-uns toujours bien actifs.

D'abord, il y a Quebecor, la championne des lock-out, qui en a décrété 14 en 14 ans ! Cette entreprise fait partie d'une clique de privilégiés qui prétendent que l'expression « faire sa part » ne s'applique qu'à leurs employé-es. Ensuite, il y a ceux qui, sans aucun scrupule, ont la manie de fermer des entreprises pour se mettre le plus d'argent possible dans les poches. Comme AbitibiBowater, qui a fermé des usines au Québec pour éviter de verser à ses travailleuses et travailleurs des primes conventionnées, mettant en péril les fonds de retraite pendant que les dirigeants empochaient des millions en bonis; ou encore comme Electrolux, qui a décidé de mettre 1 300 personnes à la porte en fermant son usine de L'Assomption, et ce même si celle-ci était tout à fait rentable, afin de pouvoir mettre le grappin sur les 135 millions de dollars en subventions qu'on lui offrait au Tennessee. Parmi ceux qui ont la manie de la fermeture malgré leurs profits fabuleux, on retrouve aussi ceux qui choisissent de mettre la clé dans la porte lorsque les travailleuses et les travailleurs qu'ils emploient à des salaires qui les maintiennent sous le seuil de pauvreté ou légèrement au-dessus osent faire valoir leurs droits en se syndiquant, comme les Wal-Mart, McDonald, Couche-Tard et autres. Ensuite, il y a les banques qui "vampirisent" les fonds publics malgré des profits faramineux. En effet, six grandes banques canadiennes ont enregistré des profits nets de 20,4 milliards de dollars en 2010. Et ce n'est pas tout, puisqu'en plus de leurs profits, elles ont soustrait au fisc 16 milliards de dollars entre 1993 et 2007 grâce à leurs filiales étrangères.

Aussi, il y a le privé, qui s'enrichit au détriment du bien commun et qui se présente comme le sauveur des soins de santé en dépit des effets négatifs de la privatisation sur la qualité des services. Bien que le gouvernement lui-même reconnaisse que cette pratique entraîne des coûts plus élevés que le recours au secteur public, en 2007-2009, plus de 367 millions de dollars ont été dépensés pour recourir aux services d'agences privées en santé et services sociaux.

L'énumération de tous ces « vilains » pourrait se poursuivre encore longtemps. Appuyés par nos gouvernements, ils réussissent à imposer leur message en manipulant l'opinion publique grâce à leurs immenses ressources. Pourtant, malgré leurs prétentions, la spéculation, la dérèglementation et la privatisation n'ont en rien amélioré nos conditions de vie et de travail. Au contraire, c'est ce qui nous a précipités dans une crise économique historique et qui fait en sorte que les inégalités sociales ne cessent de croître. En ce sens, le thème du 1er mai tombe à pic. *C'est l'heure des comptes !* Il est plus que temps que l'on cesse de nous raconter des histoires à dormir debout quand il est question d'économie et de respect des droits les plus élémentaires. À nous d'écrire la fin du conte que l'on souhaite : *Ils et elles se levèrent, toujours plus nombreux, changèrent le système et vécurent heureux jusqu'à la fin des temps !*

Bonne Fête des travailleuses et des travailleurs !

Assurance-emploi

Exigeons des changements !

L'assurance-emploi est le programme le plus important de soutien du revenu des travailleuses et des travailleurs du Canada. Il est primordial que toute personne en chômage puisse se voir garantir un revenu de remplacement lui assurant respect et dignité.

Il faut exiger des partis politiques impliqués dans la présente campagne électorale l'engagement formel qu'ils apporteront des modifications à la Loi sur l'assurance-emploi. La Coalition nationale des Sans-Chemise, qui regroupe notamment le Conseil national des chômeurs et des chômeuses, la CSN, la CSQ, la CSD et la FTQ, revendique :

1. Une amélioration importante de l'accessibilité au régime : l'établissement d'un critère unique d'admissibilité de 360 heures, serait une mesure beaucoup plus adaptée aux réalités du travail et aux besoins des travailleurs.
2. L'augmentation du taux de prestations : l'actuelle méthode de calcul est inéquitable. Un calcul établi sur la moyenne des meilleures 12 semaines de la dernière année, avec un taux de remplacement relevé à 60 %, serait beaucoup plus juste.
3. Une plus longue période de prestations : il faut augmenter la période de prestations d'au moins cinq semaines, de façon à éviter le « trou noir » vécu par les travailleurs saisonniers et pour leur assurer une meilleure sécurité économique.
4. Une réelle caisse autonome qui dispose de tous les outils nécessaires et d'un fonds de réserve suffisant.
5. L'abolition du délai de carence : le délai de carence est une méthode rétrograde visant à faire porter la responsabilité des deux premières semaines de chômage sur le dos des travailleuses et des travailleurs.

L'assurance-emploi n'est pas un programme d'aide sociale. Depuis octobre 1990, c'est un programme d'assurance, financé exclusivement par les travailleurs et leurs employeurs. C'est un revenu temporaire essentiel pour de nombreux chômeurs et un soutien économique important pour leur communauté. Il constitue également un stabilisateur économique qui permet d'atténuer les effets d'une récession.

Le prochain gouvernement doit ramener l'assurance-emploi à sa fonction première, c'est-à-dire protéger les travailleuses et les travailleurs et leur assurer des prestations suffisantes lorsqu'ils perdent leur emploi ●

Ian Fillion
Conseiller syndical

➲www.comitechomage.qc.ca
➲www.sanschemise.net
➲www.macmtl.qc.ca

Un vol de 57 G$

Michel Bédard, ex-actuaire en chef du Programme d'assurance-emploi de 1990 à 2003, a déclaré lors de la conférence de presse des Sans-Chemise le 3 avril que « le gouvernement compte aller chercher, entre 2012 et 2016, de nouveaux surplus d'environ 12 ou 13 milliards de dollars, et ce, à même les cotisations d'assurance-emploi des salarié-es et des employeurs ». M. Bédard a précisé que « le gouvernement fédéral, en juillet 2010, s'est définitivement emparé de la réserve de 57 milliards de dollars du régime, une réserve bâtie en totalité avec les cotisations excédentaires des employeurs et des employé-es de 1996 à 2009 ».

Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne

Privatisation et dérèglementation

C'est dans le secret le plus complet que le gouvernement du Canada et l'Union européenne (UE) négocient l'Accord économique et commercial global (AÉCG), dont les conséquences apparaissent extrêmement troublantes.

Cet accord constitue une menace sérieuse pour nos services publics, nos emplois, notre environnement et nos ressources, notre alimentation, notre culture et nos droits démocratiques. Cette entente met en péril notre souveraineté alors qu'elle prévoit pour la première fois la dérèglementation de secteurs qui sont de compétence québécoise. Sa signature est prévue pour 2011.

L'AÉCG constitue un premier pas vers la création d'une vaste zone de libre-échange regroupant les pays de l'ALENA et ceux de l'Union européenne et dont la politique économique se fonde sur la concurrence libre.

Le but de l'AÉCG est d'assurer le profit pour les entreprises transnationales des deux côtés de l'Atlantique en facilitant leurs opérations et en déréglementant davantage. C'est en offrant à ces mêmes entreprises la possibilité de faire interdire, par un organe de règlement des différends, toute réglementation qui pourrait diminuer leurs profits potentiels actuels et futurs, que ces profits s'engrangeront ●

➲www.rqic.alternatives.ca

Le RQIC a tenu une soirée d'information sur l'AÉCG le 11 avril dernier, au Centre St-Pierre

Réseau de solidarité du conseil central

So... so... so se solidariser !

Solidarité, cohésion, appui, soutien, entraide... sont les mots qui ont été le plus souvent prononcés lors du 5 à 7 organisé par le conseil central le 16 mars, pour le lancement de son Réseau de solidarité.

La tenue de cet événement faisait suite à l'adoption d'une résolution du congrès du conseil central de mai 2010 pour créer un réseau dont le mandat est de développer la solidarité, la communication et l'information entre les syndicats.

Qu'est-ce que la solidarité syndicale ?

Au conseil central, l'idée de mettre sur pied un réseau de solidarité se fonde sur notre conviction profonde qu'il faut s'outiller et s'organiser pour assurer le déploiement d'une unité syndicale lorsqu'elle est nécessaire. Nous le savons toutes et tous, la solidarité est essentielle pour établir un bon rapport de force lorsque nous menons des luttes. Les gains sociaux et syndicaux se font toujours à l'arraché; aucun patron, aucun État ne nous les accordent sans que l'on se batte.

Les transformations du monde du travail ont des répercussions sur la vie syndicale. On constate un durcissement des offensives patronales et à cet égard, le lock-out au *Journal de Montréal* est un exemple éloquent. On l'a constaté, certaines dispositions anti-briseurs de grève du Code du travail québécois sont complètement désuètes. Elles consentent aux patrons de contourner la loi en faisant usage de supposés bénévoles, en produisant la marchandise à l'extérieur des établissements, en offrant des promotions permettant à de « nouveaux » cadres de devenir travailleurs de remplacement. Et même lorsque l'usage de *scabs* est prouvé, les patrons s'en sortent sans amende ni pénalité.

Les pertes d'emplois ou leur précarisation et le développement du travail atypique nous obligent à développer de nouvelles pratiques syndicales. Plus la riposte syndicale est organisée, plus notre solidarité est grande, meilleures sont nos chances de réussite face à ces nouveaux défis. Si nous n'avons pas la force du poids de l'argent, nous avons celle du nombre, celle de la mobilisation et en cela, notre expertise a été démontrée plus d'une fois dans l'histoire du mouvement syndical.

Bâtir la solidarité, construire l'unité, mettre en place un réseau de solidarité permettant aux syndicats en lutte de pouvoir compter sur les autres syndicats quand cela est nécessaire, voilà l'esprit de notre réseau.

Le STIJM appuie les louk-outés du cimetière Le repos Saint-François d'Assise

Le premier geste à poser, si ce n'est déjà fait, c'est de nommer une personne responsable à la solidarité dans votre syndicat. Une action simple, des résultats assurés.

Ne pas oublier :
Session de formation pour les responsables du Réseau de solidarité
les 3 et 4 mai
9 h 30 à 17 h
pour inscription :
Hélène Gauthier
514 598-2021
helene.gauthier@csn.qc.ca

Semaine nationale de la santé mentale

Se préoccuper de santé mentale : pas fou !

C'est sous le thème *Merci de me faire confiance, ça me donne des ailes* que se déroulera la Semaine nationale de la santé mentale, du 2 au 8 mai. Ce thème nous apparaît d'autant judicieux qu'il met en valeur un des éléments incontournables de l'entraide, à savoir l'inclusion, moyen par excellence pour éviter l'isolement.

Lorsqu'on réfère à la santé mentale, c'est souvent d'une façon vague, empreinte de non-dits et de tabous. Notre compréhension à cet égard est teintée de nos peurs, de notre méconnaissance et surtout de notre désir d'invulnérabilité, comme si notre santé mentale devait être plus solide et moins sujette aux aléas que notre santé physique. Pourtant, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) évalue que d'ici 2020, il y aura plus de gens absents du travail pour cause de dépression que pour des maladies du cœur ou en raison du cancer.

C'est dans l'espoir de déconstruire ces préjugés que tout au long de cette année, nous avons abordé ce sujet dans les différentes activités de l'entraide. En premier lieu, lors du 5 à 7 de novembre, Mike Santoro est venu nous présenter sa façon de composer avec sa maladie. Puis, lors de la Journée des entraidants et des entraidantes, nous avons fait le « procès de la santé mentale » alors que *M. Jean Peupu* était accusé de la détérioration du climat de travail dans son milieu à cause de ses problèmes de santé mentale. Enfin, le 13 avril, Kim Boyer, intervenante au Centre de crise L'Entremise, est venue nous présenter l'aide qu'une telle ressource peut apporter aux personnes en détresse.

Forts du travail de nombreux chercheurs, nous avons accès à plusieurs approches nous permettant de mieux cerner les facteurs de protection, dont un des plus importants est le soutien social ●

Gilles Bélanger
Responsable du développement des réseaux d'entraide

➲www.acsmmontreal.qc.ca

Ping-pong au CA de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Monsieur Levine : hors jeu ?

Le 29 mars dernier, quelque 80 personnes ont dénoncé les compressions budgétaires dans la santé et exigé que l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal intervienne face aux diminutions de services dans les établissements de santé. En effet, depuis plusieurs mois, les suppressions de postes dans plusieurs CSSS de la région de Montréal ont des impacts directs sur les services rendus à la population.

Afin de rendre compte du sentiment d'impuissance que vivent les syndicats dans leur lutte contre les coupes budgétaires, des tables de ping-pong – la plus originale en forme de triangle – ont été installées devant les bureaux de l'Agence. La symbolique du jeu : les syndicats interpellent leur direction sur la question des services, cette dernière s'adresse à l'Agence qui à son tour se réfère au ministère… Finalement, tout le monde se renvoie la balle et personne ne la saisit au rebond! C'est le jeu du lancer de la balle, où celui qui ne l'attrape jamais gagne!

Ce petit jeu n'a pourtant rien de distrayant

Ce qui se vit au quotidien dans les établissements de santé est très préoccupant. Lors de la période de questions au CA de l'Agence, des citoyennes et des citoyens ont lancé un cri d'alarme parce que plusieurs d'entre eux subissent de plein fouet les répercussions des coupes de personnel. Un bénéficiaire du CHSLD Centre-ville a livré un vibrant témoignage, racontant à quel point les compressions sont difficiles pour lui en raison de son important handicap. Cloué à son lit ambulant en permanence, il n'aura plus accès aux déjeuners offerts à la cafétéria du CHSLD puisque ces repas ont été coupés. Une autre citoyenne lourdement handicapée est venue témoigner du refus qu'elle a accusé lorsqu'elle a demandé d'obtenir des services de soins à domicile. Devant le désarroi des citoyens, le directeur général David Levine s'est engagé à visiter les installations du CHSLD Centre-ville. Il faudra voir si cela n'était qu'une mascarade ou bien s'il tiendra son engagement.

Des représentants des syndicats du CSSS Jeanne-Mance, du CSSS de la Pointe-de-l'Île, du CSSS du Sud-Ouest et du STT de Louis-H. Lafontaine et Gouin-Rosemont ont questionné l'Agence sur les actions qu'elle entend poser pour remédier au manque de services. Il faut rappeler que ces coupes se sont traduites par l'abolition de plus de 60 postes de préposé-es aux bénéficiaires et de professionnel-les au CSSS Jeanne-Mance, d'une douzaine de postes de préposé-es aux bénéficiaires au CHSLD Champlain, de l'équivalent de 13 postes au service de soutien à domicile au CSSS de la Pointe-de-l'Île, tandis qu'au centre hospitalier Louis-H. Lafontaine, quelque 40 postes ont été abolis ●

Mireille Bénard
Conseillère syndicale

Manifestation citoyenne
Le jeudi 5 mai, 16 h
Métro Mont-Royal
Demandons un réinvestissement au CSSS Jeanne-Mance!
Pour que nous ayons des services à la hauteur de nos besoins

Journal de Montréal

Le protocole de retour au travail est signé

Plus de deux ans après l'imposition sauvage du lock-out aux quelque 253 employé-es du *Journal de Montréal*, le plus long conflit de travail de l'histoire des médias québécois prend fin. Le 28 mars, les syndiqué-es ont entériné à 85,5% le protocole de retour au travail qui avait été recommandé par le comité de négociation syndical.

Un protocole de retour au travail vise le règlement de litiges en suspens et suit l'adoption d'une entente de principe, laquelle a été adoptée en février. Le protocole prévoit le retrait de l'ensemble des mesures disciplinaires et des congédiements liés au conflit. L'entente assure le respect du droit d'ancienneté et les personnes ne pouvant obtenir un poste pourront uliliser ce droit pour une fonction différente. Par ailleurs, un service d'aide est mis sur pied pour les salarié-es qui obtiendront un poste au journal. Un comité de reclassement pourra soutenir les personnes qui ne pourront y retourner.

Le retour au travail s'est effectué à compter du 5 avril pour le personnel de bureau tandis qu'à la rédaction, la reprise s'est faite à partir du 11 avril. Tous les salarié-es ont droit à une période d'entraînement et de formation payés ●

Trois jours de grève en mai

Le transport scolaire en ébullition!

Des centaines de chauffeurs du transport scolaire de partout à travers le Québec ont convergé vers Montréal le 9 avril pour exiger un salaire décent

Trois journées de grève ont été votées par des centaines de chauffeurs d'autobus scolaire. Du jamais vu, tout simplement!

Pas moins de 19 syndicats de conductrices et de conducteurs d'autobus scolaire et de berline à travers le Québec, tous engagés dans des négociations locales avec des employeurs différents, ont voté unanimement pour le déclenchement de trois journées de grève nationale au début du mois de mai.

La négociation regroupée

Ça y est! Un autre secteur du mouvement syndical à la CSN a décidé de se doter de l'outil de la négociation regroupée. En effet, depuis plusieurs années déjà, la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP–CSN) travaillait d'arrache-pied afin que les conventions collectives de ses syndicats dans le transport scolaire arrivent à échéance en même temps, condition première et essentielle à une négociation regroupée. De plus, au fil des ans, la CSN est devenue l'organisation la plus représentative dans ce secteur avec ses 45 syndicats répartis à travers le Québec. Voilà une autre condition gagnante pour la réussite de cette négociation.

Bien que les syndicats du transport scolaire soient en négociation avec des employeurs différents dans le secteur privé, il ne faut pas perdre de vue que les sommes qui financent cette activité proviennent quasi exclusivement de l'État et qu'elles sont distribuées par les commissions scolaires. Il s'agit là d'un gigantesque *puzzle* de PPP, directement hérité de la Révolution tranquille…

Comme les fonds sont publics mais que les conditions de travail, elles, sont disparates et génèrent à peu près partout des salaires en dessous du seuil de pauvreté, l'idée avait très tôt germé à la FEESP–CSN d'interpeller le gouvernement afin d'établir un mécanisme national de négociation pour instaurer une justice dans le traitement des chauffeurs. Un peu à l'instar de ce qui a été réussi avec le milieu ambulancier ou encore avec les centres de la petite enfance.

D'où le mouvement de protestation, d'où les votes de grève qui sont, pour l'heure, orientés d'abord vers le gouvernement afin qu'il négocie avec la CSN un *pattern* qui serait acceptable pour sortir de la misère ces travailleuses et ces travailleurs œuvrant auprès de nos enfants.

À cet effet, la plateforme de revendications adoptée par les syndicats repose sur une demande élémentaire : un salaire hebdomadaire de 600$ et une garantie de 42 semaines de travail par année. Ce salaire permettrait à ces travailleurs de se situer tout juste au-dessus du seuil de pauvreté! Et il ne faut pas oublier l'amplitude des heures de disponibilité à laquelle sont contraints ces salarié-es.

Que dire aussi des qualités dont ils doivent faire preuve, au quotidien, pour affronter un environnement pas toujours facile, où les parents, les directions des commissions scolaires et leurs propres employeurs ne les épaulent pas souvent comme ils le mériteraient?

La grande bataille du transport scolaire vient véritablement de débuter. Ils transportent nos enfants; ils méritent un salaire décent. Appuyons-les maintenant!

Jean-Marie Vézina
Conseiller syndical

Journée internationale contre l'homophobie

Couple de même sexe, une histoire d'amour

«Couple de même sexe, une histoire d'amour», tel est le thème que la Fondation Émergence a choisi cette année pour promouvoir la Journée internationale contre l'homophobie, qui se tient le 17 mai.

Nous avons tous rêvé, ou rêvons encore de l'amour avec un grand «A». Les membres que nous représentons en rêvent également. Et cela, qu'on soit lesbienne, gai, bisexuel-le, transgenre (LGBT) ou hétérosexuel-le. Personne ne se limite à son orientation sexuelle, mais tous se définissent comme des personnes entières qui, pour la plupart, sont désireuses de connaître une relation privilégiée avec l'«être aimé» une relation basée sur des sentiments amoureux et affectifs qui permet de s'épanouir en tant qu'être humain... Une relation où la sexualité occupera une place importante certes, mais qui n'en sera qu'une des composantes. Les couples de même sexe vivent les mêmes bonheurs et les mêmes difficultés que les couples de sexe opposé.

La seule différence majeure des LGBT, c'est la marginalité. Ces personnes décident de vivre ouvertement ou non leur orientation sexuelle et c'est là que notre rôle d'accompagnement dans nos syndicats entre en ligne de compte.

Au travail comme dans la société, les LGBT décident de vivre leur sexualité dans l'anonymat ou au grand jour. Nous avons à respecter ce choix tout en faisant en sorte de respecter leurs droits. C'est un défi qu'il est possible de réaliser et qui ne fera qu'enrichir notre vie syndicale. Afin d'outiller les syndicats, le comité LGBT du conseil central offre une formation afin de démystifier l'homosexualité.

Cette formation est l'occasion de démontrer votre ouverture auprès de vos membres, qu'ils soient hétérosexuels ou non. On peut l'adapter selon la taille du syndicat et le temps dont vous disposez. Ce sont des militants du comité qui en assurent l'animation et ceux-ci iront vous rencontrer afin de vous offrir une formation «clé en main». Certains syndicats en ont déjà profité, et le comité attend votre invitation. Pour ce faire, contactez le conseil central au 514 598-2021 ●

Luc Bastien
et Éric Deveau
Comité LGBT

Le réseau des allié-es CSN vise à multiplier les milieux de travail exempts d'homophobie et invite les syndicats à tenir des activités de sensibilisation à l'occasion de la Journée internationale contre l'homophobie. Lise Poulin, secrétaire générale au comité exécutif de la CSN et responsable de ce dossier rappelle qu'il «faut poursuivre le travail pour combattre les préjugés et les mythes qui alimentent l'homophobie». «Chaque année, on annonce publiquement les bons coups des syndicats qui, au cours de l'année, ont tenu des activités de sensibilisation».

Nous profitons de l'occasion pour remercier madame Poulin pour son engagement à la CSN. Après 30 ans de militantisme, la syndicaliste, originaire du syndicat de l'Hôtel Gouverneur Place Dupuis, prendra sa retraite au congrès de la CSN, en mai. Émue, Lise a insisté sur l'importance de laisser la place à la relève. «J'ai eu la chance de travailler sur de beaux dossiers, comme le comité LGBT, les jeunes et les relations interculturelles.» Elle rappelle qu'elle a toujours été intéressée par la négociation et est fière du secteur de l'hôtellerie à la Fédération du commerce, qu'elle a contribué à fonder. «J'ai rencontré des gens extraordinaires durant toutes ces années et on a construit de belles choses», a conclu cette femme engagée.

Nos plus chaleureuses salutations à Lise!

Stage CISO en Colombie

Meurtres, menaces et exactions

Du 8 au 19 février dernier, j'ai représenté le conseil central dans le cadre d'un stage organisé par le Centre international de solidarité ouvrière (CISO) et l'Escuela Nacional Sindical (ENS) à Medellín, en Colombie. Nous étions huit stagiaires provenant de syndicats de divers secteurs d'emploi et avions pour mission l'étude et l'analyse de la conjoncture politique et sociale du pays. Nous avons rencontré des représentants d'organisations syndicales des secteurs de la santé, de la construction, de la fonction publique, des travailleurs de la métallurgie ainsi que de l'énergie.

Nous avons été en mesure de constater que les difficultés rencontrées par les syndicats colombiens sont attribuables à la violation des droits humains. Les crimes commis en toute impunité contre des syndicalistes ont pour impact de les dissuader d'avoir recours à la syndicalisation. Contrairement aux données avancées par le gouvernement colombien, les chercheurs de l'ENS font état de statistiques inquiétantes sur les crimes commis contre des syndicalistes. En effet, les meurtres, menaces, déplacements forcés et autres exactions se maintiennent dans la moyenne des dix dernières années. Il en va de même pour les droits syndicaux : le problème, ce n'est pas l'absence de lois, bien qu'elles soient moins progressistes que dans les pays industrialisés, mais plutôt les moyens utilisés par les entreprises et le gouvernement pour les contourner.

Il y a une causalité entre cette réalité colombienne et le taux de syndicalisation à la baisse ainsi que la hausse de l'indice de pauvreté.

Outre les syndicalistes, les enseignants, les femmes, les jeunes ainsi que les populations autochtones subissent aussi les répercussions de la violation des droits fondamentaux.

À l'aube de la ratification du traité de libre-échange entre le Canada et la Colombie, l'ENS demande notre appui afin de sensibiliser la population et le gouvernement de l'état réel de la situation en Colombie. Ce traité permettra aux entreprises canadiennes d'exploiter la main-d'œuvre ainsi que les ressources naturelles de la Colombie. En agissant ainsi, le Canada contribuera à détériorer davantage la situation des droits humains d'un pays qui affiche déjà l'un des pires bilans à cet égard ●

Dany Pascazio
Comité solidarité internationale

Camp Vol d'été Leucan-CSN

Télécino!

L'été prochain, c'est sous le thème de la télévision que les petits bouts d'chou de Leucan auront le plaisir de participer au fameux Camp Vol d'été. Et pour souligner en grand cette 15e année d'engagement de la CSN auprès de ces enfants atteints de cancer, on change la formule de la campagne de financement qui sera axée sur la vente de 35 000 billets de loterie, au coût de 5$ chacun. Et qui dit loterie dit prix : croisière aux Îles-de-la-Madeleine, nombreux lots en argent, séjour en auberge totalisant une valeur de 17 500$. Pour vous procurer des billets, contactez Michèle Delsemme, au conseil central, au 514 598-2028. En achetant ces billets, vous permettez à des enfants et à leur famille d'oublier, le temps d'une semaine, leur condition. Une bien petite dépense pour tant de bonheur!

Unité a rencontré Roger Valois, 2e vice-président au comité exécutif de la CSN et responsable de la campagne pour le Camp Vol d'été Leucan–CSN. M. Valois a insisté sur l'importance du camp pour les enfants. «Il s'agit d'être là pour voir à quel point cette semaine leur fait du bien!» La CSN finance en grande partie la tenue du camp, qui se décline en deux semaines distinctes durant l'été afin d'en faire profiter le plus d'enfants possible. «Cette année, on souhaite que les 21 organisations de la CSN trouvent au moins une personne pour relever le défi des têtes rasées. À Québec, on en a déjà trois», s'est réjoui le bouillant homme.

Nous tenons à saluer chaleureusement ce grand et coloré militant, qui se retire après presque un demi-siècle d'engagement syndical. «Quand tu donnes 1 à la CSN, elle t'en donne 100!» a lancé le fougueux syndicaliste. «À la CSN, il nous faut des têtes fortes et des gens de conviction, parce que c'est ce qui est nécessaire pour changer le monde!».

Merci Roger!

Une syndicaliste du Wisconsin à Montréal

Urgent appel à la solidarité outre-frontière

J'ai assisté le 23 mars dernier à la CSN à une rencontre avec Madame Stephanie Bloomingdale, secrétaire-trésorière de la fédération syndicale AFL-CIO du Wisconsin. Cette syndicaliste américaine était en tournée au Canada afin de faire connaître la lutte que mènent depuis plusieurs mois les syndicats du secteur public du Wisconsin contre les attaques du nouveau gouverneur républicain Scott Walker.

Dès l'élection de Walker en novembre 2010, les syndicats ont su que l'offensive serait rapide et dévastatrice. Elle a pris la forme d'un projet de loi matraque interdisant aux employé-es du secteur public de négocier leurs conditions de travail, sauf le salaire qui ne peut augmenter au-delà de l'indice des prix à la consommation. Il oblige aussi chaque syndicat à tenir un vote des membres annuellement pour confirmer leur adhésion syndicale et il met fin au prélèvement automatique des cotisations syndicales. Le gouverneur invoque le déficit de l'État pour agir ainsi. Pourtant, les mieux nantis ont bénéficié récemment de généreuses baisses d'impôt et les syndicats ont fait des concessions sur leurs régimes d'assurance-maladie et de retraite.

Dès l'annonce du projet de loi, 10 000 personnes se sont rassemblées à Madison, la capitale du Wisconsin, puis 30 000 le lendemain et 100 000 trois jours plus tard. Cette réponse rapide et inattendue, même si le travail de mobilisation était commencé depuis l'élection du gouverneur, est reliée en partie aux médias sociaux, mais

La syndicaliste américaine en tournée au Québec a évoqué l'importance de la solidarité internationale

également à l'indignation des syndiqué-es du secteur public, du secteur privé et de la population en général. Afin d'empêcher le vote, 14 sénateurs démocrates ont quitté le Wisconsin de sorte que le quorum n'a pas été atteint pour le vote. La loi de l'État permet aux policiers d'aller chercher de force les élus pour voter. Le gouverneur Walker a quand même fait voter illégalement sa loi à huis clos durant la nuit, et les manifestations un peu partout dans l'État ont recommencé.

Double stratégie syndicale

En plus du travail de mobilisation, la centrale syndicale a développé une double stratégie légale et électorale. Sur le plan légal, elle a obtenu une injonction en invoquant que le gouverneur n'avait pas respecté le délai de 24 heures pour convoquer une réunion du sénat. De plus, une loi doit d'abord être signée par le Secrétaire général avant d'être appliquée, ce qui prend environ dix jours. Le syndicat fait pression sur le Secrétaire général pour qu'il ne signe pas. Le deuxième volet de la stratégie est d'ordre électoral. L'AFL-CIO travaille pour faire aboutir une procédure de destitution des sénateurs républicains qui ont voté illégalement la loi. Pour ce faire, 160 000 à 200 000 signatures sont nécessaires par district! La destitution du gouverneur ne peut se faire avant un délai d'un an suivant son élection. Le syndicat travaille aussi pour faire élire un candidat à la Cour suprême lors d'une élection qui aura lieu bientôt. L'enjeu est important, car la Cour suprême devra se prononcer sur la constitutionnalité des lois du gouverneur. Le syndicat a besoin de beaucoup d'argent, surtout qu'une loi récente permet dorénavant aux corporations de financer directement les candidats.

D'autres lois matraque en vue

La bataille des syndiqué-es du Wisconsin est des plus cruciales. Plusieurs États, dont l'Indiana, l'Ohio, le Michigan, l'Iowa et la Floride, ont l'intention d'adopter des lois semblables. C'est non seulement une lutte pour la sauvegarde des services publics, mais selon Mme Bloomingdale, si les syndicats disparaissent, la classe moyenne disparaîtra aussi. Les syndicats font la différence entre une économie débridée et une économie plus régulée et la lutte au Wisconsin aura des conséquences sur les autres syndicats dans le pays et ailleurs. C'est pourquoi elle fait appel à la solidarité des syndicats québécois et canadiens. Ils ont déjà reçu des témoignages d'appui de partout dans le monde, en particulier de la CSN. Pour gagner cependant, il faut élargir et accentuer cette solidarité. Il est important que tous les syndicats répondent à cet appel ●

Flavie Achard
Comité éducation

➲**www.wisaflcio.org**

➲**www.standwisconsin.org**

Capsule Environnement

Mon vieil ordi à la poubelle ? NON !

À la CSN, lorsque vient le temps de se départir d'ordinateurs, nous faisons affaire avec l'organisme Ordinateurs pour les écoles du Québec (OPEQ) qui a pour mission d'offrir des équipements informatiques gratuits ou à faible coûts aux écoles, aux centres de la petite enfance ou aux organismes à but non lucratif. L'objectif : revaloriser des équipements informatiques qui ne répondent plus aux besoins professionnels d'entreprises ou d'organisations afin de les transformer en équipements éco-informatiques.

En remettant à neuf ces ordinateurs, OPEQ répond à plus d'une mission. Il permet le réemploi d'appareils encore utilisables et évite que ces mêmes appareils se retrouvent dans les dépotoirs. En fait, depuis sa création, OPEQ a permis d'éviter l'enfouissement de plus de 8 000 tonnes de matières néfastes pour l'environnement au Québec. Il faut savoir que les déchets électroniques sont parmi les pires éléments toxiques et polluants. Enfin, OPEQ s'associe à des ateliers de remise à neuf qui ont la vocation d'aider les jeunes marginaux à travers des programmes de formation et d'insertion sociale en plus de leur offrir une expérience pratique de travail en technologie de l'information.

Le programme de récupération d'équipements informatiques s'adresse aux entreprises et aux ministères. Pour les particuliers, Recyc-Ordi offre le service de collecte à domicile moyennant certains frais (courriel : info@recycordi.com) ●

➲**www.opeq.qc.ca**

Projet de tours Rogers annulé

Une tour à droite, un tour à gauche !

Le 15 mars dernier, le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la région du Lac St-Louis a organisé une rencontre citoyenne concernant un projet de tours de télécommunication à Pointe-Claire. La compagnie Rogers avait l'intention d'installer une tour de télécommunication de 30 mètres de hauteur près d'un centre de services de santé et d'une maison de naissance. Les quelque 50 personnes présentes à cette rencontre ont exprimé leurs nombreuses inquiétudes quant au projet. Cette assemblée a été précédée de plusieurs actions et interventions citoyennes afin que la compagnie ne puisse y ériger ses tours. Heureusement, compte tenu de la contestation citoyenne, le propriétaire du terrain où devait être installée la tour a résilié son contrat avec Rogers tandis qu'un conseiller municipal a annoncé un moratoire sur tout projet de tour de télécommunication à Pointe-Claire.

Selon Linda Besner, membre du syndicat et impliquée dans la lutte contre le projet, les plus récentes études en cette matière démontrent que les niveaux d'exposition des ondes électromagnétiques sont plus élevés qu'ils ne le devraient pour la santé humaine. « En Europe, par exemple, l'installation de ces tours ne se fait pas près d'établissements de santé, en raison des risques pour les populations plus vulnérables ».

Le syndicat demeure toutefois aux aguets puisque le projet de tours pourrait voir le jour à nouveau ●

Abdel Hamdi
Conseiller syndical

Bienvenue au CCMM–CSN

- Syndicat des travailleuses et travailleurs des autobus Duplessis–CSN, affilié à la FEESP
- Syndicat des travailleuses et travailleurs de service de courrier SCI–CSN, affilié à la FEESP
- Syndicat des travailleuses et travailleurs de Tristan & América (CSN), affilié à la Fédération du commerce

Le conseil central souhaite la bienvenue à toutes et à tous ses nouveaux membres !

Conseil du patronat

Institut économique de Montréal

AGENCES PRIVÉES EN SANTÉ

POWER CORPORATION

QUÉBECOR

ÉCOLES PRIVÉES

Abitibi Bowater

Walmart

Electrolux

Shell

C'EST L'HEURE DES COMPTES !

FÊTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS

mai 2011

RASSEMBLEMENT À MIDI / DÉPART À 13h

Parc Baldwin

Coin Marie-Anne et Fullum à Montréal

CSD CSN CSQ FTQ APTS fiq SFPQ SPGQ mepacq FEUQ